



CLASSIQUES  
GARNIER

DESAN (Philippe), « La santé des États selon Montaigne », *Éthique, politique, religions*, n° 19, 2021 – 2, p. 95-107

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12623-2.p.0095](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12623-2.p.0095)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2021. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

DESAN (Philippe), « La santé des États selon Montaigne »

RÉSUMÉ – L'État est souvent considéré comme un organisme vivant qui subit des contrecoups violents produits par les "troubles" religieux et politiques qui mettent en péril sa survie. Le maintien de l'État devient alors une question de prophylaxie publique. Les exemples de Machiavel et Botero permettent de mieux comprendre cette analogie entre médecine et politique à la Renaissance et nous amènent à situer les remarques de Montaigne sur l'État dans une logique de conservation d'un corps malade.

MOTS-CLÉS – État, philosophie politique, Machiavel, Giovanni Botero, Montaigne

DESAN (Philippe), « The health of States according to Montaigne »

ABSTRACT – The State is often seen as a living organism that suffers violent repercussions from religious and political turmoil and therefore threaten its survival. Maintaining the State then becomes a matter of public prophylaxis. The examples of Machiavelli and Botero allow us to better understand this analogy between medicine and politics in the Renaissance and lead us to situate Montaigne's remarks on the State in a logic of conservation of a sick body.

KEYWORDS – State, political philosophy, Machiavelli, Guivanni Botero, Montaigne

## LA SANTÉ DES ÉTATS SELON MONTAIGNE

Nous aimerions poursuivre ici les réflexions émises dans un récent article intitulé « Montaigne et les maladies sociales de son temps », publié dans les *Montaigne Studies* (2020), en introduction à un numéro spécial portant sur « Montaigne, la maladie et la médecine ». Toutefois, nous concentrerons nos remarques uniquement sur la notion de santé appliquée à l'État chez Montaigne. En effet, l'auteur des *Essais* associe à plusieurs reprises l'État – ou le gouvernement – à un organisme vivant qui, de son temps, subit des contrecoups violents produits par les « troubles » religieux et politiques qui mettent en péril sa survie. Le maintien de l'État – en tant que corps politique – devient alors une question de prophylaxie publique. Chez Montaigne, la même règle de vie (et de mort) s'applique à la fois au corps humain et au corps politique qu'est l'État : « Les maladies et conditions de nos corps se voyent aussi aux estats et polices ; les royaumes, les republics naissent, fleurissent et fanissent de vieillesse, comme nous » (II, 23, 682)<sup>1</sup> écrit l'auteur des *Essais*. On sait qu'il s'intéresse aussi à la santé humaine et par conséquent aux maladies qui perturbent le bon fonctionnement des corps<sup>2</sup>, mais il est aussi important de souligner que, dans l'œuvre de Montaigne, le corps particulier et individuel s'inscrit fréquemment dans un milieu plus large qui prend en compte, par extension, le politique et le social.

L'État et le gouvernement semblent suivre la même logique de crise et de décrépitude que le corps humain. Leur conservation ressort par exemple d'un contrôle presque médical et suppose une bonne compréhension du fonctionnement de ses différents organes. C'est presque une question

---

1 Nous citons les *Essais* dans l'édition Villey-Saulnier publiée par les Presses Universitaires de France.

2 Sur Montaigne, la médecine, et la santé en général, voir les travaux de Dominique Brancher, notamment son récent article sur « L'anthropologie médicale sous le régime de l'essai : les complexions de Montaigne », *Montaigne Studies*, vol. 32, 2020, p. 51-66. Voir aussi Sergio Solmi, *La Santé de Montaigne*, Paris, Allia, 1993 ; et François Batisse, *Montaigne et la médecine*, Paris, Les Belles Lettres, 1962.

de régulation organique. Le mal peut ainsi toucher différentes parties par un effet de métastase. Sur le plan politique, débordement, licence, émeute, soulèvement et sédition représentent les causes principales des déséquilibres qui peuvent conduire à ce que l'on pourrait définir comme une morbidité sociale inhérente à l'époque où Montaigne rédige ses *Essais*. Il est suffisamment explicite à ce sujet :

La conservation des estats est chose qui vray-semblablement surpasse nostre intelligence. C'est, comme dict Platon, chose puissante et de difficile dissolution qu'une civile police. Elle dure souvent contre des maladies mortelles et intestines, contre l'injure des loix injustes, contre la tyrannie, contre le desbordement et ignorance des magistrats, licence et sedition des peuples (III, 9, 959).

À plusieurs reprises, Montaigne s'étonne de la résistance et de la coriacité inouïes du corps politique qui, malmené de façon incessante, que cela soit par le peuple ou ses dirigeants, s'accommode des maux qui l'affaiblissent sans pourtant le faire disparaître. La révolte de la gabelle à Bordeaux en 1548 représente un bon exemple de ces déséquilibres soudains qui affectent l'existence des institutions. On sait que, en réponse à cette sédition, la ville avait du jour au lendemain perdu ses privilèges et fut sévèrement sanctionnée par Henri II. Le corps politique fut bien proche d'une mort voulue par le roi. La société pouvait à tout instant basculer de la stabilité vers le chaos, comme le font les maladies qui affectent spontanément notre système immunitaire. Pourtant, Bordeaux retrouva bientôt ses privilèges et le père de Montaigne occupa même la tête de la ville en qualité de maire (élu en 1554) peu de temps après cette crise politique sans précédent.

Dans un passage clé des *Essais*, Montaigne parle de l'État comme d'un corps vivant susceptible de maladies, au même titre que le corps humain. La santé de l'État devient ainsi la préoccupation centrale du politique et de ses institutions qu'il faut préserver. Il s'agit alors de prévenir les « accidents » qui pourraient nuire à son bon fonctionnement et surtout à la stabilité sociale. Il faut par exemple obéir à son corps comme on obéit aux lois :

la discipline ordinaire d'un Estat qui est en sa santé, ne pourvoit pas à ces accidens extraordinaires : elle presuppose un corps qui se tient en ses principaux

membres et offices, et un commun consentement à son observation et obeïssance. L'aller legitime est un aller froid, poisant et contraint, et n'est pas pour tenir bon à un aller licencieux et effrené. On sçait qu'il est encore reproché à ces deux grands personnages, Octavius et Caton, aux guerres civiles l'un de Sylla, l'autre de Cesar, d'avoir plustost laissé encourir toutes extremitez à leur patrie, que de la secourir aux despens de ses loix, et que de rien remuer. Car, à la verité, en ces dernieres necessitez où il n'y a plus que tenir, il seroit à l'avanture plus sagement fait de baisser la teste et prester un peu au coup que, s'ahurtant outre la possibilité à ne rien relascher, donner occasion à la violence de fouler tout aux pieds; et vaudroit mieux faire vouloir aux loix ce qu'elles peuvent, puis qu'elles ne peuvent ce qu'elles veulent. (I, 23, 122)

Corps vivant propice à des agitations sociales, l'État demande une constante attention, car il éprouve naturellement des dérèglements que les princes et les hommes politiques se doivent de contenir pour prévenir sa disparition. Le chaos social, voire l'anarchie et donc l'insécurité, représente le danger majeur d'un corps politique malade dont on aurait perdu le contrôle. Pour Montaigne, le rôle des hommes politiques est en quelque sorte identique à celui des médecins, car il requiert une attention particulière et constante au chevet d'un patient pour maîtriser les incessants accès de fièvre qui perturbent la santé publique. Le mouvement perpétuel du corps de l'État a ainsi besoin d'être réglé afin qu'il puisse conserver une certaine constance lui permettant d'éviter les extrêmes nuisibles à son bon fonctionnement. Ce mouvement naturel des États requiert une gestion pragmatique et non idéologique des phénomènes qui perturbent son accroissement.

Dans *Le Prince*, Machiavel avait déjà mis en avant les métaphores médicales pour enseigner au Prince les remèdes nécessaires à la conservation de l'État. Les désordres sociaux étaient pour le Florentin inévitables et il recommandait pour sa part une série de « remèdes » qu'il avait déjà repéré dans la gestion romaine du politique. Ainsi, dans le chapitre III de son traité politique, « Des principautés mixtes », il utilise une métaphore médicale pour anticiper les maux qui frappent l'État :

Mais si on attend qu'ils s'approchent [les désordres], la médecine vient trop tard, car la maladie est devenue incurable. Et il advient en ce cas comme de ceux qui ont les fièvres étiques, desquels, au dire des physiciens, au commencement le mal est aisé à guérir mais difficile à connaître, mais, n'ayant été ni reconnu ni guéri, devient, avec le progrès du temps, facile à connaître et difficile à curing. De même en est-il dans les affaires d'État, car prévoyant de loin les

maux qui naissent, ce qui n'est donné qu'au sage, on y remédie vite. Mais quand, pour ne pas les avoir vus, on les laisse croître assez pour qu'un chacun les voie, il n'est plus de remède<sup>3</sup>.

Au chevet d'un malade, le Prince doit anticiper les dérèglements (fièvres) de l'État avant que la maladie inhérente au politique ne devienne incurable. La médecine comme la politique conduisent à une science de l'anticipation, une sorte d'accompagnement permanent d'un corps troublé par les agitations qui le secouent. C'est souvent une question d'équilibre entre les humeurs<sup>4</sup>. La théorie médicale des « humeurs » permet en effet une analogie directe avec les dérèglements politiques qui marquent la Renaissance. Ces agitations politiques, comme l'écrit Sandro Landi au sujet de Machiavel, permettent un usage fréquent des métaphores médicales pour aborder les dysfonctionnements de l'État, car « la métaphore médicale fait partie d'un code commun, largement implicite, pouvant véhiculer des connaissances sur l'État et les réactiver en fonction de solutions à des problèmes spécifiques<sup>5</sup> ».

La vision d'un État en mouvement perpétuel correspond en fait assez bien à l'idée que se fait Montaigne du macrocosme et du microcosme. L'État et l'homme partagent la même nécessité qui consiste à s'adapter sans cesse aux mouvements qui les perturbent. L'auteur des *Essais* parle ainsi du « bransle du monde » (I, 26, 160) ; ce même « bransle » s'étend de façon similaire aux pratiques sociales : « Notamment aux affaires politiques, il y a un beau champ ouvert au bransle et à la contestation » (II, 17, 655). Le même modèle – une sorte de pulsion naturelle dérégulant l'équilibre des humeurs – s'applique par extension au corps humain : « Nous tressuons, nous tremblons, nous pallissons et rougissons aux secousses de nos imaginations et renversez dans la plume sentons nostre

3 Machiavel, *Le Prince*, éd. Edmond Barincou, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 1952, p. 295. Sur le rapport entre les pensées politiques de Machiavel et de Montaigne, on consultera notamment Philip Knee, « La critique de la politique dans les *Essais* : Montaigne et Machiavel », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 33, n° 4, 2000, p. 691-722.

4 Sur l'importance des humeurs se rapportant au caractère des hommes, voir notre étude : « Pour une typologie de la mélancolie à la Renaissance : *Des maladies mélancholiques* (1598) de Du Laurens », dans Luisa Secchi Tarugi (dir.), *Malinconia ed allegrezza nel Rinascimento*, Milan, Nuovi Orizzonti, 1999, p. 355-366.

5 Sandro Landi, « Purger le peuple. Du pouvoir cognitif de la métaphore médicale chez Machiavel », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, vol. 45, n° 1, 2017, p. 187-212 (ici p. 191).

corps agité à leur bransle, quelques-fois jusques à en expirer » (I, 21, 98). Le modèle médical offre ici l'avantage d'être compris plus facilement par le lecteur habitué aux différentes maladies qui marquent son existence particulière.

De plus, on retrouve dans ce modèle médical qui s'applique à l'État et à son gouvernement une position politique chère à Montaigne, position qu'il essaya lui-même de mettre en pratique lorsqu'il occupa les fonctions de maire et de gouverneur de la ville de Bordeaux – des postes qu'il jugea bon de faire apparaître (certainement encouragé par son éditeur, Simon Millanges) sur la page de titre de l'édition de 1582 des *Essais*. Le gouverneur-médecin voulait à son tour « essayer » un nouveau remède afin de s'opposer à « la malignité et maladie des jugements d'aujourd'hui » (III, 9, 980). Le médecin en chef certes échoua à apaiser la douleur de son temps : « Je n'ay point eu cett'humeur inique et assez commune, de desirer que le trouble et maladie des affaires de cette cité rehaussast et honnorat mon gouvernement : j'ay presté de bon cueur l'espaule à leur aysance et facilité. Qui ne me voudra sçavoir gré de l'ordre, de la douce et muette tranquillité qui a accompagné ma conduite » (III, 10, 1023-1024), mais on peut néanmoins lui concéder d'avoir tenté de minimiser ce mal nouveau des guerres de religion, ou du moins d'avoir proposé un *modus operandi* permettant de s'en accommoder dans la vie quotidienne. Apprendre à vivre avec les maladies du temps était bel et bien une obligation. Si les mouvements sont inévitables, il faut alors accepter la maladie qui secoue notre existence, car, comme l'écrit Montaigne, « [o]n doit donner passage aux maladies » (III, 13, 1088). L'époque où Montaigne rédigea ses *Essais* (entre 1572 et 1592) était propice à l'expérimentation prophylactique.

Afin de mieux comprendre l'approche médicale appliquée à la santé des États à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, nous devons nous tourner vers un autre texte contemporain des *Essais*, à savoir *De la raison d'État* (1589-1598) de Giovanni Botero. Montaigne n'a certes pas lu Botero, mais on trouve chez ce dernier auteur de nombreuses expressions qui nous permettent de mieux comprendre ce qui, depuis Machiavel, semble être dans l'air du temps, à savoir l'application d'un discours médical au gouvernement des États. Ainsi, dans une section intitulée « Des causes de la ruine des États », Botero établit une distinction fondamentale entre les causes intrinsèques et extrinsèques qui conduisent à la ruine des États. Il parle

à son tour d'une corruption naturelle du corps de l'État et des violences produites par ces corruptions qui produisent une dégénérescence pouvant mener à la disparition du corps politique. Il s'interroge ensuite sur ce qu'il appelle les causes les plus pernicieuses qui conduisent à la corruption de l'État. Pour lui, le plus grand danger pour la survie de l'État est de nature interne, « parce qu'il arrive rarement que des forces extérieures ruinent l'État qui n'ait été auparavant corrompu par des causes intrinsèques<sup>6</sup> ».

Cette corruption de l'intérieur de l'État – c'est-à-dire principalement les guerres civiles – conduit à une maladie nouvelle bien plus destructrice que les invasions et conflits de type externe (causes extrinsèques de la ruine des États chez Botero). L'analogie médicale pour décrire une maladie sans cause extrinsèque est également utilisée par Montaigne qui qualifie à deux reprises les guerres civiles de « maladies populaires » (I, 55, 315 ; III, 12, 1041). Les guerres civiles – formées de l'intérieur d'un État – sont comparables aux maladies héréditaires ou congénitales issues d'une forme d'atavisme culturel ou familial. Montaigne connaît assez bien ce sujet puisqu'il souffre lui-même de la maladie de la pierre héritée de son père<sup>7</sup>. Cette maladie inhérente au corps familial l'habite et le fait souffrir sans qu'il en soit « responsable », et donc capable d'en comprendre la cause originelle. Il en va de même pour la « police » de son temps. Le mal se résume alors à un simple constat. Il faudrait apprendre à « supporter » (mot utilisé par Montaigne) au mieux des secousses héréditaires qui nous échappent mais réapparaissent de génération en génération. On peut toutefois s'adapter à une situation chronique et vivre dans un état de morbidité récurrent. Dans « De la vanité », Montaigne développe cette idée :

Nostre police se porte mal ; il en a esté pourtant de plus malades sans mourir. Les dieux s'esbatent de nous à la pelote, et nous agitent à toutes mains : *Enimvero Dii nos homines quasi pilas habent*. Les astres ont fatalement destiné l'estat de Romme pour exemplaire de ce qu'ils peuvent en ce genre. Il comprend en soy toutes les formes et aventures qui touchent un estat : tout ce que l'ordre y peut et le trouble, et l'heur et le malheur. Qui se doit desesperer de sa

6 Giovanni Botero, *De la raison d'État*, trad. Pierre Benedittini et Romain Descendre, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 2014, p. 71.

7 Voir le livre d'Olivier Pot, *L'Inquiétante étrangeté. Montaigne : la pierre, le cannibale, la mélancolie*, Paris, Honoré Champion, 1993.



condition, voyant les secousses et mouvemens dequoy celui-là fut agité et qu'il supporta ? Si l'estendue de la domination est la santé d'un estat (dequoy je ne suis aucunement d'avis et me plaist Isocrates qui instruit Nicoclès, non d'envier les Princes qui ont des dominations larges, mais qui sçavent bien conserver celles qui leur sont escheues), celui-là ne fut jamais si sain que quand il fut le plus malade. La pire de ses formes luy fut la plus fortunée. À peine reconnoit-on l'image d'aucune police sous les premiers Empereurs : c'est la plus horrible et espesse confusion qu'on puisse concevoir. Toutesfois il la supporta et y dura, conservant non pas une monarchie resserrée en ses limites, mais tant de nations si diverses, si esloignées, si mal affectionnées, si desordonnéement commandées et injustement conquises [. . .]. Tout ce qui branle ne tombe pas. La contexture d'un si grand corps tient à plus d'un clou. Il tient mesme par son antiquité : comme les vieux bastimens, ausquels l'age a desrobé le pied, sans crouste et sans cyment, qui pourtant vivent et se soustiennent en leur propre poix (III, 9, 960).

L'État en a vu d'autres, pourrait-on dire. Montaigne va jusqu'à défendre l'idée que la « santé d'un État » peut sortir bonifiée par les crises successives qui la tourmente. Le mal combat le mal selon le principe d'une vaccination qui consiste à inoculer un poison en petite dose pour immuniser le corps. En ce sens, Montaigne demeure optimiste sur l'avenir politique de son pays. Sa propre expérience médicale (les souffrances produites par la maladie de la pierre) lui permet d'inférer que la maladie rend en fait le corps plus fort<sup>8</sup>. La conclusion est claire : « Tout ce qui branle ne tombe pas ». L'État suit la même logique et pourra à son tour sortir immunisé des crises intrinsèques que représentent les guerres civiles qui se suivent de façon de plus en plus violentes tout au long de la rédaction de ses *Essais*.

On retrouve là une idée largement développée dans les *Essais*, à savoir que le corps (particulier ou politique) ne connaît jamais la stabilité et sort fréquemment renforcé des mouvements qui l'agitent. On pourrait même inférer de cette approche que la corruption naturelle des corps est inévitable, car elle contribue à l'immunisation de phénomènes plus nuisibles. Montaigne écrit ainsi que « [n]ous ne sommes jamais sans maladie » (II, 12, 569). C'est donc un moindre mal dont il faut

8 L'écriture du corps chez Montaigne déborde souvent sur des considérations politiques, voire philosophique. Voir à ce sujet notre étude : « L'écriture du corps dans les *Essais* de Montaigne, ou quand la médecine se met au service de la philosophie », dans Giovanni Dotoli (dir.), *Écriture et Anatomie : Médecine, Art, Littérature*, Fasano & Paris, Schena Editore & Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004, p. 95-109.

se satisfaire. Sur ce point, Montaigne accepte les maladies qui, dit-il, rendent le corps plus fort : « On doit donner passage aux maladies ; et je trouve qu'elles arrestent moins chez moy, qui les laisse faire ; et en ay perdu, de celles qu'on estime plus opiniastres et tenaces, de leur propre decadence, sans ayde et sans art, et contre ses reigles » (III, 13, 1088). Toutefois, s'ils sont inévitables, les mouvements (maladies) ont besoin d'être tempérés. Ce sont les extrêmes qui nuisent au corps individuel comme à l'État, car Montaigne vise ici non seulement les positions politiques outrancières de la Ligue et des ultra-catholiques, mais aussi celles des « religionnaires », partisans jusqu'au-boutistes d'une confrontation armée avec le pouvoir en place.

Face à ces extrêmes préjudiciables à la santé publique, Montaigne choisit résolument la modération et préfère un État que l'on pourrait qualifier de « centriste ». Sa position est en accord avec celle de Botero qui conclut lui aussi que « Les États moyens sont les plus susceptibles de durer, parce qu'ils ne sont exposés ni à la violence qu'attire une grande faiblesse, ni à l'envie que suscite la grandeur ; et parce que les richesses et la puissance y sont modérées, les passions y sont aussi moins véhémentes<sup>9</sup> ». Cette forme de modération politique devient un véritable credo dans les *Essais* et traverse de nombreux chapitres, surtout après 1585. Certes, la modération, sur le plan politique ainsi que sur le plan de la santé personnelle, peut avoir des inconvénients. Montaigne est conscient que ses recommandations ne sont pas dans l'air du temps :

J'encorus les inconveniens que la moderation aporte en telles maladies. Je fus pelaudé à toutes mains : au Gibelin j'estois Guelphe, au Guelphe Gibelin ; quelqu'un de mes poëtes dict bien cela, mais je ne sçay où c'est. La situation de ma maison et l'acointance des hommes de mon voisinage me presentoiënt d'un visage, ma vie et mes actions d'un autre (III, 12, 1044).

Ce passage largement commenté par la critique nous semble ici intéressant, car il associe explicitement la position politique de Montaigne durant les guerres de religion comme le seul moyen de lutter contre une maladie qui, comme une forte fièvre, pousse aux extrêmes.

Le mot clé est bien *modération*, car face aux mouvements imprévisibles d'un corps politique affaibli par les guerres civiles, tout se résume à une question de gestion, de compromis et d'adaptation à des situations

9 Botero, *op. cit.*, p. 75.

devenues incontrôlables. Si l'on ne peut contenir totalement la maladie inhérente à toute forme de gouvernement, on doit néanmoins modérer les agitations et débordements. Il est même possible de trouver une sorte d'équilibre dans le mouvement, comme le constate à plusieurs reprises Montaigne. Sa vision politique se rapproche fortement du modèle de santé personnel mis en avant dans le chapitre « De l'expérience ». La métaphore médicale liée à la gestion des États s'applique désormais au projet montaignien de l'écriture, notamment à la forme de l'essai, elle-même taradée par toutes sortes de fièvres stylistiques qui font son originalité et son exception. S'adapter aux situations qui se présentent devient une ligne de conduite à la fois littéraire et politique pour Montaigne ; ces deux sphères étant liées par un modèle médical qui met en avant l'adaptation, l'accommodation, et le pragmatisme. Montaigne recommande une forme de réalisme utilitaire qui signale une attitude moderne devant une réalité que le simple individu ne peut que subir. Les épidémies comme les agitations religieuses et politiques se propagent sans que nous puissions intervenir directement. Il est néanmoins possible de les gérer au jour le jour, de vivre avec. Il s'agit alors de s'adapter personnellement à ces mouvements immaîtrisables. Cette pratique de familiarisation et de proximité quotidienne avec le mal représente non seulement l'idée que se fait Montaigne de la santé, mais aussi du gouvernement des États, de façon plus générale.

Dans le chapitre « De la valeur » (Livre II de *De la raison d'État*), Botero introduit l'idée de prudence pour conserver le corps de l'État et associe le corps du Prince au bon fonctionnement de son gouvernement :

il est donc souhaitable que le prince soit bien fait de sa personne, de complexion saine et gaillarde, et il faut aider la nature avec les arts qui conservent la santé de ceux qui l'accroissent. Ce qui la conserve ce sont la sobriété et la modération dans l'alimentation, parce que le vice de gourmandise, l'ébriété, la gloutonnerie remplissent le corps d'humeurs pernicieuses et d'indigestions, d'où naissent podagres et autres maladies qui rendent misérable la vie des princes, et non moins insupportable pour eux que pour autrui. Aussi profitable à la conservation de la santé et des forces est la continence, parce que la luxure effrénée affaiblit les hommes autant que les animaux, accélère la vieillesse, débilite les esprits, ramollit les nerfs, et ouvre mille voies à la podagre, à la goutte et à la mort<sup>10</sup>.

10 *Ibid.*, p. 140.

Nous retrouvons ici une idée chère à Montaigne, à savoir le rapport de consubstantialité entre le corps individuel et l'extension livresque (les *Essais*) ou publique (l'État qu'il représente) qui lui est directement rattachée. L'auteur, c'est le livre, et le Prince, c'est l'État ! Une complexion saine produira un État paisible et « au repos », c'est-à-dire, pour Montaigne, un mouvement réglé et prévisible. La modération, en tant que philosophie prophylactique, conduit à un équilibre où la personne privée et la personne publique se rejoignent dans un même mouvement. Botero applique pour cette raison les qualités médicales d'un mode de vie privé au domaine du gouvernement politique. La santé individuelle se répercute alors logiquement dans la sphère publique et permet la constitution d'un État sain. Et vice-versa, les crises publiques peuvent à leur tour être considérées comme des purges nécessaires qui renforcent le corps individuel et lui permettent de mieux être préparé pour des crises à venir. Montaigne exprime lui aussi ce sentiment dans un passage du chapitre « De la vanité » :

turnons les yeux par tout : tout crolle autour de nous ; en tous les grands estats, sopit de Chrestienté, soit d'ailleurs, que nous cognoissons, regardez y : vous y trouverez une evidente menasse de changement et de ruyne [...]. Nous n'avons pas seulement à tirer consolation de cette société universelle de mal et de menasse, mais encores quelque esperance pour la durée de nostre estat ; d'autant que naturellement rien ne tombe là où tout tombe. La maladie universelle est la santé particuliere ; la conformité est qualité ennemie à la dissolution. Pour moy, je n'en entre point au desespoir, et me semble y voir des routes à nous sauver [...]. Qui sçait si Dieu voudra qu'il en advienne comme des corps qui se purgent et remettent en meilleur estat par longues et griefves maladies, lesquelles leur rendent une santé plus entiere et plus nette que celle qu'elles leur avoient osté ? Ce qui me poise le plus, c'est qu'à compter les symptomes de nostre mal, j'en vois autant de naturels et de ceux que le ciel nous envoie et proprement siens, que de ceux que nostre desreiglement et l'imprudence humaine y conferent (III, 9, 961).

Les guerres civiles représentent le pire cas d'une maladie incurable, car le remède amplifie les symptômes et aggrave la souffrance. Montaigne développe cette théorie dans « De la physionomie ». Ces « monstrueuses guerres » (III, 12, 1041) ont en effet la particularité d'agir du dedans. La guerre civile « est de nature si maligne et ruineuse qu'elle ruine quand et quand le reste, et se deschire et desmembre de rage » (*ibid.*). Elle possède la particularité d'être à la fois une cure (pour un parti), mais elle permet

aussi l'aggravation du mal qu'elle est censée combattre : « Elle vient guarir la sedition et en est pleine, veut chastier la desobeysance et en montre l'exemple ; et, employées à la deffence des loix, faict sa part de rebellion à l'encontre des siennes propres » (*ibid.*). Et Montaigne de se demander : « Où en sommes nous ? Nostre medecine porte infection, / Nostre mal s'empoisonne / Du secours qu'on luy donne » et cite Virgile (*Énéide*, XII, 46) : « *Exuperat magis aegrescitque medendo* [Le mal s'empire et s'agrit par le remède] » (*ibid.*). Plus le conflit dure, plus il devient difficile de distinguer les personnes saines des personnes malades. L'ennemi est invisible et la maladie se propage jusqu'à devenir pandémique. La contagion est rendue possible par une propagation rapide de ce nouveau virus (les guerres civiles) qui met en danger la survie de l'État. Les effets sont dramatiques et n'épargnent aucun parti : « aucune partye n'est exempte de corruption » (III, 12, 1041-1042) conclut Montaigne.

Dans « De la phisionomie » Montaigne se penche assez longuement sur l'état de santé de son pays. Certes, à travers l'histoire, on se plaint toujours des troubles qui secouent le corps de l'État, mais Montaigne argue que la situation est de son temps devenue intenable, car les repères habituels sont bouleversés :

Et que la santé d'où nous partismes estoit telle qu'elle soulage elle mesme le regret que nous en devrions avoir. C'estoit santé, mais non qu'à la comparaison de la maladie qui l'a suyvie. Nous ne sommes cheus de gueres haut. La corruption et le brigandage qui est en dignité et en ordre me semble le moins supportable. On nous volle moins injurieusement dans un bois qu'en lieu de seureté. C'estoit une jointure universelle de membres gastez en particulier à l'envy les uns des autres, et la plus part d'ulceres envieillis qui ne recevoient plus ny ne demandoient guerison. (III, 12, 1047)

C'est le cas de le dire, Montaigne est littéralement « ulcéré » devant les nouvelles pratiques politiques de son temps. À bien y penser, la vraie santé – même avec des irruptions subites de maladies diverses (on pense à la peste, par exemple) – c'était *avant* les guerres de religion. Cette nouvelle maladie gâte tous les membres du corps politique et social et ne laisse entrevoir aucune guérison durable. L'État est à l'agonie, et Montaigne fait l'autopsie de ce corps en voie de disparition après 1588 (assassinats du duc de Guise et de Henri III). Il développe alors l'idée selon laquelle

les corps sains sont subjects à plus grievves maladies, d'autant qu'ils ne peuvent estre forcez que par celles là, aussi mon air tres-salubre, où d'aucune memoire la contagion, bien que voisine, n'avoit sceu prendre pied, venant à s'empoisonner, produisit des effects estranges (III, 12, 1047).

C'est par effet de « contagion » que ce mal nouveau se propage à travers l'Europe.

La recherche des causes met souvent le doigt sur le peuple comme agent responsable des violences extrêmes qui sévissent à la Renaissance. C'est par exemple le cas de Botero qui définit le peuple comme « instable et désireux de nouveauté<sup>11</sup> ». Il faut donc le distraire par différents moyens, sinon il recherche ses propres distractions, « y compris en renversant l'État et le gouvernement<sup>12</sup> ». Botero recommande de « faire en sorte que le peuple soit employé à quelque chose d'agréable ou d'utile, chez lui ou au-dehors, qui l'occupe et le détourne des impertinences et des mauvaises pensées<sup>13</sup> ». Pour Montaigne le peuple est également fiévreux, mais d'une fièvre que le médecin-politique peut « gouverner ». Dans les années 1570, il parle ainsi de « la tourbe de nos hommes ignorante, stupide et endormie, basse, servile, pleine de fiebvre et de frayeur, instable et continuellement flotante », mais cette description présente dans l'édition de 1580 est supprimée dans l'Exemplaire de Bordeaux<sup>14</sup>. Montaigne semble en effet posséder une opinion un peu moins négative du peuple vers la fin de sa vie. Il tendra à blâmer les rois et princes plus que le peuple. Le rôle du politique n'est-il pas d'ailleurs de maintenir le peuple en bonne santé sociale ? Cette hygiène de vie se retrouve chez Montaigne qui lui aussi, sur le plan médical, poursuit une stratégie de « détournement de l'esprit » afin d'éviter les « maladies populaires » :

En ces maladies populaires, on peut distinguer sur le commencement les sains des malades ; mais quand elles viennent à durer, comme la nostre, tout le corps s'en sent, et la teste et les talons ; aucune partye n'est exempte de corruption. Car il n'est air qui se hume si goulument, qui s'espande et

11 *Ibid.*, p. 170.

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*, p. 177.

14 Sur la notion de peuple chez Montaigne, nous renvoyons à notre article : « Corps naturel et corps politique chez Montaigne et Hobbes : réflexions sur le peuple, l'allégeance et la servitude », dans Emiliano Ferrari et Thierry Gontier (dir.), *L'Axe Montaigne-Hobbes : anthropologie et politique*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 153-170.

penetre, comme faict la licence. Nos armées ne se lient et tiennent plus que par simant estrange; des françois on ne sçait plus faire un corps d'armée constant et réglé. Quelle honte! Il n'y a qu'autant de discipline que nous en font voir des soldats empruntez; quant à nous, nous nous conduisons à discretion, et non pas du chef, chacun selon la sienne: il a plus affaire au dedans qu'au dehors. C'est au commandant de suivre, courtizer et plier, à luy seul d'obeir; tout le reste est libre et dissolu. Il me plaist de voir combien il y a de lascheté et de pusillanimité en l'ambition, par combien d'abjection et de servitude il luy faut arriver à son but. Mais cecy me deplaist il de voir des natures debonnaires et capables de justice, se corrompre tous les jours au maniemment et commandement de cette confusion. La longue souffrance engendre la coustume, la coustume le consentement et l'imitation. Nous avons assez d'ames mal nées sans gaster les bonnes et genereuses. Si que, si nous continuons, il restera mal-aysément à qui fier la santé de cet estat, au cas que fortune nous la redonne (III, 12, 1041-1042).

Pour conclure, on voit que Montaigne considère les guerres civiles comme une maladie bien plus grave que la peste, car elles s'attaquent au corps de l'État. Tout espoir n'est pourtant pas perdu, et sur ce point on sait que Montaigne continuera de promulguer ses conseils au nouveau roi, Henri IV, après 1588, alors que ce dernier était encore banni de Paris, ville contrôlée par les ultra-catholiques. Montaigne attendait la fin du conflit social et religieux en affirmant que la « santé » retrouvée lui apparaîtra encore « plus belle » (III, 13, 1093). Ce rêve d'une santé meilleure – pour lui et pour la société – peut sembler des plus appropriés pour un homme dans son vieil âge, mais on sent pourtant que le cœur n'y était plus. Les guerres civiles avaient affaibli l'État jusqu'à le rendre inopérant, et la mauvaise santé de Montaigne après 1588 mettra fin à la rédaction des *Essais*.

Philippe DESAN  
University of Chicago